

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 99 (2001)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: VSVF Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute = ASPM
l'association suisse des professionnels de la mensuration = ASTC
l'associazione svizzera tecnici del catasto

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VSVF/ASPM/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute

L'association suisse des professionnels de la mensuration

L'associazione svizzera tecnici del catasto

www.vsvf.ch



ASPM-Commission pour l'étude des questions professionnelles et de formation

Votre partenaire pour la formation continue professionnelle
www.vsvf.ch

L'interview du mois

Inés Sancho Dupraz



Etat civil/famille, enfants

Je suis mariée et mère de deux enfants de cinq et huit ans.

Lieu de travail/domaines/activités

Je travaille actuellement à 60% au bureau Jan et Courdesse S.A. à Echallens (VD). Le bureau compte actuellement 17 personnes. Le bureau est actif notamment dans les domaines de la mensuration cadastrale (nouvelle mensuration, numérisations) du remaniement parcellaire, des SIT (gestion des conduites souterraines), du génie civil (trottoirs, giratoires, égoûts etc...).

Personnellement, je m'occupe de la gestion du parc informatique du bureau (réseau comprenant 13 PC) et de toutes les activités qui concernent la mensuration (mutations, mises à l'enquête, premier relevé, digitalisation) et les techniques de mesure (GPS, instruments).

Formation/titres/dates

J'ai étudié à l'EPFL en génie rural (option mensuration) et diplômé en 1989. Ensuite j'ai travaillé pendant deux ans comme assistante du

Professeur Howald surtout dans le domaine GPS. Enfin j'ai rejoint le bureau Jan et Courdesse S.A. en 1991. En 1998, j'ai passé le brevet fédéral d'ingénieur géomètre.

Autres intérêts/hobbys

Mes autres intérêts sont nombreux, notamment la musique, les voyages et surtout m'occuper de mes enfants.

B+ST: De quand date votre dernier perfectionnement?

IS: Mon dernier perfectionnement date d'il y a un mois! Un cours sur les modèles numériques de terrain donné à l'EPFL et organisé par les sections romandes de la SSMAF.

B+ST: Quelle est votre motivation pour vous perfectionner?

IS: Se perfectionner est une nécessité pour durer dans notre métier. L'évolution technique est permanente. Toutefois, ma motivation est surtout donnée par l'intérêt que je porte à mon métier. Il m'arrive de suivre des cours de formation en sachant parfaitement que je ne pourrai pas appliquer ce que j'aurai appris dans mon quotidien professionnel. Mais cela donne une sorte de culture élargie autour des domaines que nous pratiquons quotidiennement, ouvre notre imagination et notre créativité. D'autre part le perfectionnement est aussi une source de rencontres avec des collègues d'autres bureaux et cela donne parfois lieu à des échanges d'expériences intéressants.

B+ST: Quelles manifestations de formation continue avez-vous suivies?

IS: J'ai suivi différents cours d'informatique (Autocad, Microstation, IRAS, Siteworks) et des cours de photogrammétrie numérique. Je participe souvent aux séminaires de deux jours que l'EPFZ organise sur différents thèmes. D'autres manifestations comme les journées à thèmes du Service des améliorations Foncières Vaudois par exemple.

J'ai participé comme enseignante à des cours donnés sur LTOP, GPS ou encore sur les numérisations de plans cadastraux.

B+ST: Quelle est la raison pour avoir suivi cette manifestation de formation continue?

IS: Comme je l'ai dit précédemment les motivations sont variables:

- Pour l'informatique le but est de pouvoir rapidement utiliser des logiciels qui sont nouveaux. Il s'agit de mettre en pratique concrète les connaissances reçues.
- Pour les journées d'information, elles permettent de découvrir les nouvelles techni-

ques, les changements juridiques, de s'ouvrir l'esprit, d'être à l'écoute des évolutions qui se produisent.

B+ST: Avez-vous des techniques de formation et d'apprentissage particulières?

IS: Non, je pense que l'apprentissage doit être adapté à chacun; ce qui convient à l'un ne convient pas à l'autre. Toutefois, je crois qu'il faut toujours rapidement se confronter à des cas réels, concrets, où des difficultés et des détails toujours inattendus peuvent apparaître.

B+ST: Si quelqu'un n'a plus suivi de manifestation de perfectionnement depuis un certain temps mais s'y décide maintenant, que lui conseilleriez-vous?

IS: Tout d'abord, je le féliciterais de cette initiative et l'encouragerais. Puis je lui conseillerais fortement de prévoir en plus du cours qu'il suivra, suffisamment de temps pour appliquer immédiatement ce qu'il a appris et si possible sur un cas réel.

Un cours suivi il y a six mois sans mise en pratique ne sert souvent pas à grand chose, surtout si l'on a pas évolué dans sa pratique professionnelle depuis longtemps.

B+ST: Dans votre entreprise, dans quel ordre classeriez-vous l'importance des thèmes des cours suivants:

IS: Je ne peux pas classer ces thèmes par importance. Je trouve que celle-ci change selon la fonction et la position que l'on occupe dans l'entreprise.

Par exemple, Il est clair que savoir désamorcer les conflits, et/ou gérer le personnel relève du patron qui doit être extrêmement efficace dans ce domaine. Ensuite chaque ingénieur ou technicien a son domaine de compétence, mais doit garder sa curiosité éveillée dans tous les domaines.

B+ST: Avez-vous une explication, pourquoi des professionnels avec des diplômes de hautes écoles se perfectionnent plus volontiers que ceux sans études?

IS: Je pense que dans l'éducation reçue depuis notre plus petite enfance, l'envie d'aller le plus loin possible dans les études n'est pas mise en avant, bien au contraire. La sélection dans le but de n'avoir que peu d'élèves passant la maturité est effectuée assez tôt. On ne motive pas les jeunes à faire des études longues mais à rester à leur place. Comment quelqu'un a qui l'on dit depuis petit qu'il n'est pas capable d'étudier pourrait-il changer d'état d'esprit le jour où il se retrouve dans la vie professionnelle?

B+ST: Quelle recommandation pour la poursuite de sa carrière donneriez-vous à un dessinateur-géomètre après son examen de fin d'apprentissage?

IS: Lors de sa formation on tente de lui apprendre les bases d'un métier. A lui maintenant de continuer à se former et se perfectionner. Je lui dirais que l'obtention de son CFC n'est pas un aboutissement mais au contraire un départ. Je comparerais cela au permis de conduire: passer son permis donne le droit de conduire mais ne fait pas obligatoirement un bon conducteur de celui qui le possède (malheureusement!) et ne protège pas des accidents. Celui qui se contente de sa formation de base et n'évolue plus sera rapidement dépassé et indésirable sur le marché du travail. Que chacun d'entre nous compare la manière dont il travaillait il y a dix ans et aujourd'hui pour se rendre compte de la rapidité de l'évolution.

B+ST: A votre avis, le perfectionnement devrait-il avoir lieu de préférence durant les loisirs ou durant les heures de travail?

IS: Je pense que c'est un mélange des deux. Si quelqu'un suit des cours, je pense que cela doit se faire pendant les heures de travail et que les frais doivent être pris en charge par l'entreprise. Toutefois, il est évident que suivre un cours de perfectionnement n'est jamais suffisant, le solde de l'apprentissage doit se faire en partie sur les heures de travail et en partie durant les loisirs.

B+ST: Comment évaluez-vous personnellement la qualité et les possibilités de formation dans la mensuration?

IS: Les possibilités sont variables selon les régions linguistiques et les niveaux de formation. Je ne connais bien le problème que pour la Suisse Romande. Ici, pour les ingénieurs, des cours sont régulièrement organisés par les sections romandes de la SSMAF en fonction des demandes. Cela fonctionne donc bien et chacun peut se perfectionner.

Le problème est par contre assez grave concernant les dessinateurs. Le cours de formation continue de la commission QP+F (B+ST) de l'ASPM en vue du brevet de technicien n'ont plus lieu en raison du manque de candidats. Les quelques dessinateurs intéressés sont pénalisés par le manque d'intérêt de leurs collègues.

Un sondage effectué auprès de membres de l'ASPM a montré que même pour des modules donnés sous forme séparée, il n'y a que peu d'intérêt. En discutant avec un dessinateur, celui-ci ne voyait pas l'intérêt de suivre ces cours étant donné que cela ne lui apporterait rien au

niveau salarial, contrairement à un brevet complet de technicien. Je trouve ce type d'attitude regrettable. C'est dommage car les cours de cette commission sont de très bonne qualité.

B+ST: Que pensez-vous d'un coût de frs 300.- par jour pour des cours informatiques?

IS: Si les cours sont donnés avec du matériel à disposition et peu d'élèves, ce prix me paraît très raisonnable.

B+ST: Avez-vous des suggestions sur l'offre actuelle des cours de formation continue dans le domaine de la mensuration?

IS: Non, si ce n'est que peut-être ne suffit-il pas d'offrir des cours mais que les patrons devraient plus stimuler leurs employés à les suivre, leur faire des propositions puisque tout le monde profite de la formation.

B+ST: L'utilisation accrue des SIT dans la mensuration officielle nécessite une formation adaptée des professionnels du domaine. A votre avis, la formation dans cette nouvelle branche est-elle suffisamment enseignée?

IS: Chez les ingénieurs, cette branche est maintenant bien enseignée. Chez les dessinateurs, elle passe certainement beaucoup plus par les bureaux dans lesquels se trouvent les apprentis que par l'école professionnelle. Dans ce domaine, il n'y a pas d'égalité de traitement, certains apprentis voient beaucoup plus de choses que d'autres. C'est d'ailleurs le cas dans tout ce qui touche à l'informatique. On voit aujourd'hui arriver au CFC des jeunes qui n'ont quasiment pas touché d'ordinateur au cours de leur formation. Je trouve cela inadmissible et un contrôle plus sévère devrait être fait sur la formation donnée par les bureaux dans ce domaine, c'est-à-dire exiger que l'informatique de base, la DAO et les SIT soient utilisés par le futur géomaticien.

B+ST: Voyez-vous également davantage de chances pour des spécialistes dans d'autres domaines que ceux de la mensuration officielle?

IS: Je ne pense pas qu'un spécialiste de type «Opérateur SIT» soit intéressant, cela est trop réducteur. Par contre cela doit absolument faire partie de la palette de base de la formation du géomaticien. Lorsqu'un bureau est en crise et qu'il réduit son personnel, il a besoin de gens très polyvalents, pas de spécialistes à outrance.

B+ST: Que pensez-vous d'un élargissement des nos modules de mensuration par des modules informatiques pour former une nouvel-

le formation dans le domaine des SIT, p.ex. géomaticien ET?

IS: Je ne suis pas favorable à une nouvelle formation ni à un titre supplémentaire. Les SIT doivent prendre plus de place dans la formation de nos dessinateurs (futurs géomaticien). Je ne crois pas qu'un nouveau métier soit en train de naître mais plutôt que notre profession change, comme tant d'autres. Adaptons-nous!

Nous vous remercions pour cet entretien.

Protokoll der 71. Generalversammlung

1. Juni 2001, Altes Bad Pfäfers in Bad Ragaz

1. Begrüssung

Der Zentralpräsident Paul Richle eröffnet die 71. Generalversammlung um 14.30 Uhr im Festsaal vom Alten Bad Pfäfers in Bad Ragaz. Die Generalversammlung findet dieses Jahr bereits zum zweiten Mal anlässlich der Geomatiktage statt. Der Präsident kann 78 Mitglieder begrüßen. Er freut sich besonders, dass folgende Gäste an der Versammlung teilnehmen: Jean-Philippe Amstein, Chef der Eidg. Vermessungsdirektion, Heinz Baldinger, Vize-Präsident des SVVK, Jean Pierre Kuhn, Mitglied des Zentralvorstandes der IGS, Peter Trüb, Mitglied des Zentralvorstandes der IGS, Felix Roth, Mitglied der Geschäftsleitung der Vereinigung Schweiz. Angestelltenverbände VSA und Präsident der kleineren Verbände in der VSA. Für die heutige Versammlung haben sich entschuldigt: René Sonney, Präsident SVVK (GV gleichzeitig), Stefan Andenmatten, IGS, Jakob Günthard, Präsident STV/FVG (GV gleichzeitig).

Von unseren Mitgliedern: Walter Sigris, ZV, Hans Frei, Peter Vögelin, Werner Stahel, Urs Tobler, Jean-Paul Wisard, Priska Forster, Richard Staub, Eric Messeiller, Heinz Unger, Nicolas Ciana, Beat Dirnberger. Jean-Pierre Nägeli vertritt unseren Verband an der GV des SVVK.

Die Versammlung wird vorwiegend auf Deutsch gehalten. Die Übersetzung in die französische Sprache wird von Frau R. Morosoli mit Hilfe der Simultanübersetzungs-Anlage durchgeführt.

Todesfälle

Die Versammlung erhebt sich zu Ehren der seit der letzten GV verstorbenen Kollegen:

- Jakob Berchtold, Schaffhausen
- Roland Dünki, Emmenbrücke
- René Fässli, Pratteln
- Klaus Felber, Ettiswil
- Georges Fellay, Lausanne
- Jean Gaufruid, Massagno
- Fritz Graa, Gsteig
- Robert Graf, Bülach
- Emil Häberling, Effretikon
- Walter Kobi, Weinfelden
- Marcel Schweizer, Dietikon
- Peter Häberli, Frauenfeld (wäre heute als Veteran geehrt worden!)

Als Stimmzähler werden Maurice Desjardes, GE, Paul Roth, ZS, und Bernard Tardy, AG, gewählt.

Die Traktandenliste wurde fristgerecht in der VPK 5/2001 publiziert. Sie wird ohne Änderung genehmigt.

Das Wort geht an Hansheiri Keller, Präsident der Sektion Ostschweiz und Mitglied im OK-Geomatiktage 2001. Er heisst die Anwesenden im Namen der Sektion Ostschweiz sowie des OK-Geomatiktage willkommen. Einen besonderen Dank richtet er an die Sponsoren und Helfer des Anlasses.

2. Protokoll der 70. Generalversammlung vom 5. Mai 2001 in Thun

Das Protokoll wurde in der VPK 8/2000 publiziert. Es wird, mit Verdankung an die Verfasserin sowie die Übersetzer, angenommen.

3. Jahresberichte

Alle fünf Jahresberichte wurden in der VPK 5/2001 publiziert. Der Vizepräsident beantragt der GV die Genehmigung des Jahresberichtes des Zentralpräsidenten. Die Anwesenden genehmigen diesen einstimmig.

Die Jahresberichte der Kommission für Berufsbildungs- und Standesfragen, des Präsidenten der Kommission für Arbeits- und Vertragsfragen, des Stellenvermittlers und des Redaktors werden ebenfalls genehmigt.

Der Präsident übergibt das Wort an Jean-Philippe Amstein, Chef der Eidg. Vermessungsdirektion. Herr Amstein begrüsst die Anwesenden und informiert über die Arbeiten der Vermessungsdirektion.

Im Jahr 2000 wurde ein Bundeskredit von 70 Millionen Franken zu Gunsten der Vermessung gesprochen. Im 2001 wird der Kredit 60 Millionen betragen und ab 2004 noch 40 Millionen.

Technisches Konzept für die Landwirtschaftlichen Nutzflächen (LWN):

Die 1. Phase wird vom Bund durch die L+T und die V+D durchgeführt.

- DTM AV, DOM
 - Digitales Orthophoto auf Bildbasis L+T
 - Automatische Waldgrenzen
- Die 2. Phase wird auf kantonaler Ebene durchgeführt.
- provisorische Numerisierung (wenn nötig)
 - aktualisieren der LWN – Ermittlung der aktuellen Fläche pro Parzelle
 - Prozedur Auflage der LWN
- Die Kosten werden je zur Hälfte zwischen Bund und Kantone aufgeteilt.

In den nächsten Jahren werden zusätzlich 122 Millionen in die Erarbeitung der Landwirtschaftlichen Nutzflächen investiert. Dazu wird die Schweiz in vier Perimeter eingeteilt.

Zielsetzung RD/LV 95

Wechsel des Bezugsrahmens der AV von LV03 auf LV95 – Austausch des Fundaments ohne das der «Aufbau» verändert werden muss.

Ablauf: Bis 2004 wird die Datenausgabe auf LV03 erfolgen. Ab 2004 wird die Datenausgabe sowohl in LV03 und LV95 erfolgen. Nach Beendigung dieser Übergangszeit wird die Datenverwaltung auf LV95 geführt.

Der neue Verfassungsartikel zum Finanzausgleich soll

- die Vermessung besser abstützen
- die Öffnung Richtung Kataster 2014 bringen
- die Gesetzgebung über die räumlichen amtlichen Informationen besser koordinieren.

Der Präsident dankt dem Referenten für seine interessanten Ausführungen.

4. Kassawesen

Jahresrechnung und Budget liegen im Saal auf.

Jahresrechnung 2000

Die Zentralkassierin Pascale Merz erläutert die Jahresrechnung. Erfreulicherweise ergibt sich ein Gewinn von Fr. 3886.85. Zentralkasse: Vermögen per 31. Januar 2001 Fr. 152 713.49. Kasse Kommission für Berufsbildungs- und Standesfragen: Vermögen per 31. Dezember 2000 Fr. 17 675.15.

Aus dem Kreis der Versammlungsteilnehmer werden keine zusätzlichen Fragen gestellt. Die Revisoren haben die Jahresrechnung geprüft. Die Revisoren und der erweiterte Zentralvorstand empfehlen, die Rechnung zu genehmigen. Die Anwesenden folgen dieser Empfehlung einstimmig.

Der Präsident dankt allen Mitgliedern, die den Jahresbeitrag 2001 bereits bezahlt haben. Nur eine pünktliche Zahlung ermöglicht eine optimale Arbeit des VSVF und Einsparungen im Bereich Sekretariat, Porto und Spesen.

Budget 2001

Die Zentralkassierin gibt auch zum Budget einige Erläuterungen. Das Budget sieht einen Fehlbetrag von Fr. 854.– vor. Durch die Mitgliederbeitragssteigerung kann dieses Jahr ein ausgeglichenes Budget präsentiert werden. Der erweiterte Zentralvorstand empfiehlt den Versammlungsteilnehmer das Budget zur Genehmigung. Die Versammlung folgt dem Antrag und stimmt dem Budget 2001 zu.

5. Arbeits- und Vertragsfragen

Bernard Tardy, Kommissionspräsident, informiert über die Arbeiten der Kommission.

An der GV in Thun wurden die neuen Rahmenvereinbarungen angenommen und am 1. Januar 2001 sind sie in Kraft getreten. An der letzten Kommissionsitzung wurde über die neuen Rahmenvereinbarungen diskutiert. Es stellte sich heraus, dass die Umsetzung der Vereinbarungen noch Schwierigkeiten bereitet. Eine Lohnumfrage wird mit der Jahresbeitragsrechnung 2002 an unsere Mitglieder versandt. Der Kommissionspräsident dankt im Voraus für das Interesse und die Unterstützung.

Am 20. November wird sich die Kommission mit der IGS treffen. Folgende Anliegen werden die Hauptthemen sein: Antrag auf den vollen Teuerungsausgleich, Antrag auf eine noch zu bestimmende Reallohnsteigerung und Kenntnisaustausch über die Einführung der Rahmenvereinbarungen.

6. Berufsbildungs- und Standesfragen

Roli Theiler informiert über die Tätigkeiten seiner Kommission. Es wurde ein Kursbuch ausgearbeitet, in welchem alle angebotenen Kurse aufgeführt sind. Ein Flyer mit den aktuellen Kursen ist dem Kursbuch beigelegt. Weiterhin werdend die Kurse sowohl im Internet als auch in der VPK ausgeschrieben.

Neu wurde ein Vorbereitungskurs für die EDV-LAP durchgeführt.

Der VT-Lehrgang wird im Herbst abschliessen. Etwa 20 Teilnehmer werden die Prüfung absolvieren. Für den neuen VT-Lehrgang haben sich in der Deutschschweiz 16 und in der Westschweiz ca. sechs Teilnehmer gemeldet.

Im Herbst wird sich die Kommission an einer Klausursitzung mit der Zukunftsplanung befassen.

7. Wahlen

Wiederwahlen

Der Generalversammlung werden folgende Wiederwahlen vorgeschlagen:

- Bernard Tardy, AG, Kommissionspräsident
Arbeits- und Vertragsfragen

- Andreas Reimers, ZH, Kommission Berufsbildungs- und Standesfragen
 - Etienne Bayard, VS, Kommission Berufsbildungs- und Standesfragen
- Alle werden mit Applaus wiedergewählt.

Neuwahlen

Zentralvorstand

Die Sektion Zürich schlägt Andreas Werner, Hettlingen, und Roman Burger, Zürich, als neue Mitglieder des Zentralvorstandes vor. Beide werden mit Applaus gewählt. Die Sektion Freiburg schlägt Martin Mäusli, Murten, als neuen Zentralpräsidenten vor. Seine Sektionskollegen läuten seine Amtszeit mit Kuhglockengeläut ein.

Der neue Zentralpräsident, Martin Mäusli, bedankt sich für das ihm entgegengebrachte Vertrauen. Motiviert will er mit dem Verband folgende Ziele erreichen:

- alle Sprachengruppen im Verband integrieren
- Projekt AZUBI (Auszubildender)
- Erarbeitung der Pflichtenhefte für den Zentralvorstand, die Kommissionen und Gremien
- Erstellen eines Organigramms des VSVF.

Martin Mäusli bedankt sich bei seinem Vorgänger, Paul Richle, für die Einarbeitung in sein zukünftiges Amt.

Kassarevisoren

Statutengemäss verlässt Urs Schreiber, Râ, sein Amt als Kassarevisor. Die Sektion Rätia schlägt uns Simon Buner, Mels, als neuen Rechnungsrevisor vor. Er wird einstimmig gewählt.

Der Präsident, Paul Richle, dankt den Wiedergewählten sowie den Neugewählten, dass sie sich für den VSVF engagieren. Ebenfalls dankt er Urs Schreiber für seine Arbeit als Kassarevisor und überreicht ihm drei Flaschen Wein.

8. Anträge

des Zentralvorstandes: Festsetzung des Jahresbeitrages 2001

Angesichts des ausgeglichenen Budgets schlägt der erweiterte Zentralvorstand vor, den Mitgliederbeitrag 2002 bei Fr. 170.– zu belassen. Diesem Antrag wird mit einer Enthaltung Folge geleistet.

von Sektionen oder von Mitgliedern liegen nicht vor.

9. Ehrungen/Ernennungen von Veteranen

Der Zentralpräsident kann folgende Verbandsmitglieder, welche seit mindestens 25

Jahren Mitglied im VSVF sind und zugleich das 60. Altersjahr erreicht haben, zu Veteranen ernennen:

- Felix Berther, Râ
- Guy Cotter, VS
- Othmar Dillon, FR
- Hans Frei, ZH
- Alfred Gassmann, AG
- Hugo Gysin, BS
- Sergio Leoni, TI
- Kurt Rolli, ZH
- Kurt Rothaupt, AG
- Rolf Schaper, ZS
- Werner Stahel, ZH
- Urs Tobler, ZS
- Peter Vögelin, BS
- Frank Wetzker, ZS
- Jean-Paul Wisard, GE

Drei dieser Mitglieder sind anwesend, um ihre Veteranenurkunde persönlich in Empfang zu nehmen. Der Präsident dankt den neu ernannten Veteranen für ihre Treue zu ihrem Berufsverband und wünscht ihnen für die Zukunft gute Gesundheit und Wohlergehen.

10. Mitteilungen und Verschiedenes

1. Gestern ging die Vernehmlassung zur neuen Berufsbezeichnung für Vermessungszeichner zu Ende. Als neuer Name wurde «Geomatiker/Géomaticien/Geomatico» gewählt. Als erste Lehrgänger werden die Lehrlinge im Frühjahr 2002 als «diplomierter Geomatiker» in die Berufswelt eintreten.
2. Die neue Berufsbroschüre wurde bereits in Thun vorgestellt. Sie kann im Zentralsekretariat für Fr. 10.– in deutsch, französisch und italienisch bezogen werden.
3. Jean-Pierre Kuhn, Mitglied des Zentralvorstandes der IGS, informiert uns darüber, dass ein Leitfaden zu den Rahmenvereinbarungen ausgearbeitet wurde. Er bittet die Verantwortlichen des VSVF, die Anliegen, die im November diskutiert werden, bereits vorgängig einzureichen, damit er dies im Vorstand diskutieren kann. Er dankt Paul Richle für seine Bestrebungen, eine gute Zusammenarbeit zwischen VSVF und IGS zu erreichen.
4. Trotz der Änderung in den Versicherungsbestimmungen ist eine Kollektivversicherung für die Zusatzversicherung noch immer möglich. Der VSVF hat eine Vertrag mit der VISANA und der CSS. Ebenfalls erhalten unsere Mitglieder Vergünstigungen bei der «Züritel»-Versicherung. Informieren Sie sich.
5. Martin Gilg, Mitglied des OK Geomatiktage 2002, informiert über den Stand der Din-

ge. Die Geomatiktage werden vom 13.–15. Juni 2002 im Forum in Freiburg stattfinden. Das Jubiläum «100-Jahre Geomatik Schweiz» wird dabei im Vordergrund stehen.

6. Martin Mäusli, neugewählter Zentralpräsident, bedankt sich bei Paul Richle für seine jahrelange Arbeit. Zuerst während sechs Jahren in der Sektion VD, danach während 15 Jahren im Zentralvorstand. Sieben Jahre hat Paul Richle an der Spitze des VSVF den Verband geleitet. Als Abschiedsgeschenk wird Martin Mäusli mit Paul Richle eine Bergwanderung unternehmen.

Der Zentralpräsident schliesst die 71. GV des VSVF mit einem herzlichen Dank an die Sektion Ostschweiz und das OK des Geomatiktages, die Aussteller, die Inserenten und Sponsoren, die Gäste für ihr Interesse an den Problemen und Aufgaben unseres Verbandes, die Kommissionsmitglieder, die Sektionsvorstände sowie seine Kollegin und Kollegen im ZV für ihre Mitarbeit. Dank auch an die Übersetzerin Raffaella Morosoli für ihren grossen Einsatz (der Präsident überreicht ihr einen Blumenstrauß) und die Verbandsmitglieder, die persönlich an der GV teilgenommen haben.

Die Protokollführerin: P. Merz

Procès-verbal de la 71^{ème} assemblée générale

1^{er} juin 2001, Ancien Bain de Pfäfers près Bad Ragaz

1. Souhaits de bienvenue

Le président central Paul Richle ouvre la 71^{ème} assemblée générale à 14.30 h. dans la Salle des Fêtes de l'Ancien Bain de Pfäfers près Bad Ragaz. L'assemblée générale se déroule cette année déjà pour la deuxième fois dans le cadre des journées de la géomatique. Le président peut saluer 78 membres. Il se réjouit particulièrement de la présence des invités suivants: Jean-Philippe Amstein, chef de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, Heinz Baldinger, vice-président de la SSMAF, Jean Pierre Kuhn, membre du comité central de l'IGS, Peter Trüb, membre du comité central de l'IGS, Felix Roth, membre de la direction de Fédération des Sociétés suisses d'Employés et président des petites associations au sein de la FSE.

Pour l'assemblée de ce jour se sont excusés: René Sonney, président central de la SSMAF (AG simultanément), Stefan Andenmatten, IGS, Jakob Günthard, président STV/FVG (AG simultanément), ainsi que 12 de nos membres Jean-Pierre Nägeli représente notre association à l'AG de la SSMAF.

L'assemblée se tient essentiellement en allemand. La traduction dans la langue française est assurée par Mme Raffaella Morosoli à l'aide d'une installation de traduction simultanée.

Décès

L'assemblée se lève en l'honneur des collègues défunts depuis la dernière AG. Ce sont:

- Jakob Berchtold, Schaffhausen
- Roland Dünki, Emmenbrücke
- René Fässli, Pratteln
- Klaus Felber, Ettiswil
- Georges Fellay, Lausanne
- Jean Gaufrond, Massagno
- Fritz Graa, Gsteig
- Robert Graf, Bülach
- Emil Häberling, Effretikon
- Walter Kobi, Weinfelden
- Marcel Schweizer, Dietikon
- Peter Häberli, Frauenfeld (aurait été honoré aujourd'hui comme vétéran!)

Maurice Desjacques, GE, Paul Roth, ZS, et Bernard Tardy, AG sont élus scrutateurs.

L'ordre du jour a été publié à temps dans le numéro 5/01 de MPG. Il est accepté sans modification.

La parole va à Hansheiri Keller, président de la section Ostschweiz et membre du CO des journées de la géomatique 2001. Au nom de sa section et aussi au nom du CO, il souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie en particulier les sponsors et les bénévoles de cette manifestation.

2. Procès-verbal de la 70^{ème} assemblée générale du 5 mai 2000 à Thoune

Ce procès-verbal a été publié dans le numéro 8/2000 de MPG. Il est approuvé avec les remerciements à la rédactrice et aux traducteurs.

3. Rapports annuels

Tous les cinq rapports annuels ont été publiés dans le numéro 5/01 de MPG. Le vice-président propose à l'AG l'approbation du rapport annuel du président central. Les participants acceptent ce rapport à l'unanimité.

Les rapports annuels de la commission pour les questions professionnelles et de formation, du président de la commission pour les questions contractuelles et de travail, du responsable de l'office de placement ainsi que du rédacteur sont également approuvés.

Le président passe la parole à Jean-Philippe Amstein, chef de la Direction fédérale des mensurations. Monsieur Amstein salue les personnes présentes et informe sur les travaux de sa Direction.

En 2000 un crédit fédéral de 70 millions de frs a été alloué à la mensuration. En 2001, le crédit sera de 60 millions et à partir de 2004 encore 40 millions.

Concept technique pour les surfaces agricoles utiles (SAU):

La 1^{ère} phase sera exécutée par l'O+T et la D+M.

- MDT MO, MDS
- Orthophoto numérique sur la base d'images O+T
- Saisie automatique des limites forestières

La 2^{ème} phase sera exécutée par les Cantons.

- Numérisation provisoire (si nécessaire)
- Actualisation des SAU – détermination des surfaces effectives par parcelle
- Procédures d'enquête des SAU

Les coûts seront répartis pour moitié entre la Confédération et les Cantons.

Au cours des prochaines années, 122 millions supplémentaires seront investis dans l'élaboration des surfaces utiles agricoles. Pour cela, la Suisse est divisée en quatre périmètres.

Objectif visé – DG/MN 95

Changement du cadre de référence pour la MO de MN03 vers MN95 – échange des fondations sans que la «superstructure» doive être modifiée.

Déroulement: Jusqu'en 2004, la diffusion des données se fera dans le cadre MN03. A partir de 2004, la diffusion des données se fera dans les deux cadres MN03 et MN95. A la fin de cette période transitoire, seul les données du cadre MN95 seront administrées.

Le nouvel article constitutionnel sur la péréquation financière doit

- mieux ancrer la mensuration cadastrale
- faciliter l'ouverture vers le cadastre 2014
- mieux coordonner la législation sur les informations spatiales officielles.

Le président remercie le conférencier pour ses explications intéressantes.

4. Caisse et comptes

Comptes annuels et budget sont à disposition dans la salle.

Comptes annuels 2000

La caissière centrale Pascale Merz explique les comptes annuels. Avec plaisir elle annonce un bénéfice de 3886.85 frs.

Fortune de la caisse centrale au 31.1.2001: 152 713.49 frs.

Fortune de la caisse de la commission pour les questions professionnelles et de formation au 31.2.2000: frs 17 675.15.

Aucune question complémentaire n'est posée par les participants à l'AG. Les vérificateurs ont examiné les comptes annuels. Ils recommandent à l'assemblée, tout comme le comité central élargi, d'approuver les comptes. Les participants suivent cette recommandation à l'unanimité.

Le président remercie tous les membres qui ont déjà payé leur cotisation annuelle 2001. Seul un paiement ponctuel contribue à optimiser le travail de l'ASPM et permet des économies dans les domaines secrétariat, ports et frais de rappel.

Budget 2001

La caissière centrale donne aussi certaines explications sur le budget. Celui-ci prévoit un excédent de dépenses frs 854.–. Grâce à l'augmentation des cotisations des membres, l'ASPM peut présenter cette année un budget presque équilibré.

Le comité central élargi recommande aux participants d'approuver le budget. L'assemblée suit cette proposition et accepte le budget 2001.

5. Questions contractuelles et de travail

Bernard Tardy, président de commission, informe sur les travaux de la commission.

Lors de l'AG de Thoune, la nouvelle convention cadre a été acceptée et le 1.1.2001 elle est entrée en vigueur. A la dernière séance de la commission, les membres ont discuté sur cette nouvelle convention cadre. Il s'avère que l'application de la convention pose encore pas mal de difficultés.

Un questionnaire sur les salaires sera expédié à tous les membres avec la facture de la cotisation annuelle 2002. Le président de la commission remercie d'avance pour l'intérêt et le soutien.

Le 20 novembre, la commission rencontrera l'IGS. Les demandes suivantes seront les sujets principaux: la pleine compensation du renchérissement, une augmentation réelle des salaires dont le pourcentage reste encore à déterminer et l'échange de vues sur l'introduction de la nouvelle convention cadre.

6. Questions professionnelles et de formation

Roli Theiler informe sur les activités de sa commission. Un bulletin a été élaboré dans lequel tous les cours proposés sont énumérés. Une

feuille volante avec les cours actuels est jointe au bulletin. Comme par le passé, les cours seront aussi à l'avenir publiés sur Internet et dans la revue MPG.

Un cours préparatoire à l'examen EFA sur TED a récemment été organisé.

Le cours préparatoire à l'examen TG de Berne se terminera en automne. Environ 20 participants se présentent à l'examen. Pour le nouveau cours de préparation, 16 participants se sont inscrits en Suisse alémanique et env. 6 en Suisse romande.

En automne, la commission s'occupera de la planification future lors d'un séminaire.

7. Élections

Confirmations

Les réélections suivantes sont proposées à l'assemblée générale:

- Bernard Tardy, AG, président de la commission pour les questions contractuelles et de travail
 - Andreas Reimers, ZH, commission pour les questions professionnelles et de formation
 - Etienne Bayard, VS, commission pour les questions professionnelles et de formation
- Tous sont réélus avec applaudissements.

Élections

Au comité central

La section Zurich propose Andreas Werner, Hettlingen, et Roman Burger, Zurich, comme nouveaux membres au comité central.

Les deux sont élus par acclamation.

La section Fribourg propose Martin Mäusli, Morat, comme nouveau président central.

Ses collègues de section annoncent sa période d'activité avec des sonnaillles.

Le nouveau président central, Martin Mäusli, remercie pour la confiance qui lui a été témoignée.

Pleinement motivé, il souhaite atteindre avec l'association les buts suivants:

- Intégrer tous les groupes linguistiques dans l'association
- Le projet AZUBI (gens devant être formés)
- Élaboration de cahiers des charges pour le comité central, les commissions et autres organes
- Élaboration d'un organigramme pour l'ASPM

Martin Mäusli remercie son prédécesseur, Paul Richle, pour lui avoir aidé à mettre le pied à l'étrier de sa nouvelle charge.

Vérificateurs des comptes

Statutairement, Urs Schreiber, RÄ, quitte sa fonction de vérificateur. La section Rätia nous

propose Simon Buner, Mels, comme nouveau vérificateur des comptes.

Il est élu à l'unanimité.

Le président, Paul Richle, remercie les réélus ainsi que les nouveaux élus pour leur engagement en faveur de l'ASPM.

De même il remercie Urs Schreiber pour son travail de vérificateur des comptes et lui remet trois bouteilles de vin.

8. Propositions

Du comité central

Détermination de la cotisation annuelle 2002
En raison du budget équilibré, le comité central élargi propose de maintenir la cotisation de membre pour l'an 2002 à frs 170.–.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Des sections ou des membres

Aucune proposition n'est présentée.

9. Distinctions/nomination des membres vétérans

Le président central peut nommer membres vétérans les membres de l'association suivants, lesquels sont membre de l'ASPM depuis au moins 25 ans et ont atteint l'âge de 60 ans:

- Felix Berther, RÄ
- Guy Cotter, VS
- Othmar Dillon, FR
- Hans Frei, ZH
- Alfred Gassmann, AG
- Hugo Gysin, BS
- Sergio Leoni, TI
- Kurt Rolli, ZH
- Kurt Rothaupt, AG
- Rolf Schaper, ZS
- Werner Stahel, ZH
- Urs Tobler, ZS
- Peter Vögelin, BS
- Frank Wetzker, ZS
- Jean-Paul Wisard, GE

Trois de ces membres sont présents pour prendre possession personnellement de leur diplôme de vétéran. Le président remercie les vétérans nouvellement nommés pour leur fidélité envers l'association professionnelle et leur souhaite pour l'avenir prospérité et bonne santé.

10. Communications et divers

1. Hier, la consultation sur la nouvelle dénomination professionnelle du dessinateur-géomètre prenait fin. Le choix de l'intitulé s'est porté sur «Geomatiker/Géomaticien/Geomatiko». Les premiers collègues qui

porteront le titre «Géomaticien diplômé» seront ceux qui finissent leur apprentissage au printemps 2002.

2. La nouvelle brochure sur la profession a déjà été présentée à Thoune. Elle peut être obtenue au secrétariat central pour le prix de 10.– frs. Elle existe en allemand, français et italien.

4. Jean-Pierre Kuhn, membre du comité central de l'IGS, nous informe qu'un manuel explicatif sur la nouvelle convention a été élaboré. Il demande aux responsables de l'ASPM de soumettre à l'IGS les revendications avant les négociations de novembre, afin de pouvoir les discuter au sein de son comité. Il remercie Paul Richle de ses efforts pour atteindre une bonne collaboration entre ASPM et IGS.

5. Malgré les modifications dans les conditions de base des assurances, un contrat collectif est toujours valable pour les assurances complémentaires. L'ASPM a des contrats avec la VISANA et la CSS. – L'assurance «Züritel» procure également des avantages à nos membres. Informez-vous!

6. Martin Gilg, membre du CO des journées de la géomatique 2002 informe sur l'état des préparatifs. Ces journées auront lieu du 13 au 15 juin 2002 au forum de Fribourg. Fil conducteur de la manifestation sera le jubilé «10 ans géomatique en Suisse».

7. Martin Mäusli, le nouveau président, remercie Paul Richle pour son travail de plusieurs années, d'abord pendant six ans dans la section VD, ensuite pendant 15 ans dans le comité central. Durant 7 ans, Paul Richle a dirigé les destinées de notre association. Comme cadeau de départ, Martin Mäusli entreprendra avec Paul Richle une excursion en montagne.

Le président central conclut la 71^e AG de l'ASPM avec les sincères remerciements à la section Ostschweiz et le CO des journées de la géomatique, les exposants, les annonceurs et sponsors, les invités pour leur intérêt aux problèmes et tâches de notre association, les membres des commissions, les comités de section ainsi que sa et ses collègues du CC pour leur précieuse collaboration, la traductrice Raffaella Morosoli pour son grand engagement (le président lui remet un bouquet de fleurs) et les membres de l'association qui ont participé personnellement à l'assemblée générale.

Pour le procès-verbal: Pascale Merz

Verbale della 71.^{ma} assemblea generale

1° giugno 2001, Altes Bad Pfäfers a Bad Ragaz

1. Benvenuto

Alle ore 14.30 il presidente centrale Paul Richle apre la 71.^{ma} assemblea generale nella Festsaal dell'Alten Bad Pfäfers di Bad Ragaz. L'assemblea generale si tiene per la seconda volta in concomitanza con le giornate geomatiche. Il presidente porge il benvenuto a 78 soci e ha anche il piacere di salutare gli ospiti seguenti: Jean-Philippe Amstein, capo della Direzione fed. delle misurazioni, Heinz Baldinger, vicepresidente SSCGR, Jean Pierre Kuhn, membro del comitato centrale dell'IGS, Peter Trüb, membro del comitato centrale dell'IGS, Felix Roth, membro della direzione della Federazione delle società degli impiegati FSI e presidente delle piccole associazioni della FSI.

Per l'odierna assemblea si sono scusati: René Sonney, presidente SSCGR (AG tenuta in contemporanea), Stefan Andenmatten, IGS, Jakob Günthard, presidente SST/FVG (AG tenuta in contemporanea)

Dei nostri soci: Walter Sigrist, CC, Mellingen; Hans Frei, Dörfingen; Peter Vögelin, Niederdorf; Werner Stahel, Küsnacht; Urs Tobler, Ennetmoos; Jean-Paul Wisard, Ginevra; Priska Forster, Inwil; Richard Staub, Elgg; Eric Messeller, Orny; Heinz Unger, Losanna; Nicolas Ciana, Le Mont s/Lausanne; Beat Dirnberger, Pratval. Jean-Pierre Nägeli rappresenta la nostra associazione all'AG della SSCGR.

L'assemblea è prevalentemente tenuta in tedesco. La traduzione simultanea è garantita dalla sig.ra R. Morosoli.

Decessi

Il consesso si alza per commemorare i colleghi deceduti dall'ultima AG:

- Jakob Berchtold, Sciaffusa
- Roland Dünki, Emmenbrücke
- René Fässli, Pratteln
- Klaus Felber, Ettiswil
- Georges Fellay, Losanna
- Jean Gaufruid, Massagno
- Fritz Graa, Gsteig
- Robert Graf, Bülach
- Emil Häberling, Effretikon
- Walter Kobi, Weinfelden
- Marcel Schweizer, Dietikon
- Peter Häberli, Frauenfeld (oggi sarebbe stato nominato veterano!)

Come scrutatori sono stati scelti Maurice Desjardes, GE, Paul Roth, CH centr. e Bernard Tardy, AG.

L'elenco dei punti all'ordine del giorno è stato puntualmente pubblicato sulla VPK 5/01. Tale elenco è approvato senza nessuna modifica.

La parola passa ad Hansheiri Keller, presidente della sezione Svizzera orientale e membro CO delle giornate geomatiche 2001, che saluta gli astanti da parte della sua regione e del CO, senza omettere di ringraziare gli sponsor e chi ha aiutato ad allestire questo evento.

2. Verbale della 70.^{ma} assemblea generale 5 maggio 2000 a Thun

Il verbale è stato pubblicato sulla VPK 8/2000. Si procede alla sua approvazione, ringraziando la protocollista e i traduttori.

3. Rendiconti annuali

Tutti e cinque i rendiconti annuali sono stati pubblicati sulla VPK 5/01. Il vicepresidente chiede all'AG di approvare il rendiconto annuale del presidente. L'approvazione avviene all'unanimità.

Vengono adottati anche i rendiconti annuali delle commissioni per la formazione professionale e le questioni di categoria, del presidente della commissione per le questioni professionali e contrattuali, del collocatore e del redattore.

Il presidente cede la parola a Jean-Philippe Amstein, capo della Direzione fed. delle misurazioni. Il sig. Amstein saluta i partecipanti e informa sul lavoro portato avanti dalla sua Direzione.

Nel 2000 è stato stanziato un credito federale di 70 milioni a favore delle misurazioni. Nel 2001 il credito ammonterà a 60 milioni e a partire dal 2004 sarà contratto a 40 milioni.

Concetto tecnico per le superfici utili nell'agricoltura (LWN):

La prima fase sarà realizzata dalla Confederazione, tramite la S+T e la D+M

- DTM MU, DOM
 - Ortofoto digitale su base di immagini S+T
 - Terminazione automatica della foreste
- La seconda fase avrà luogo a livello cantonale.
- Numerizzazione provvisoria (se necessaria)
 - Attualizzazione LWN – indicazione superficie attuale per parcella
 - Procedura modello LWN

I costi saranno ripartiti per metà sulla Confederazione e sui cantoni.

Nel corso dei prossimi anni si investiranno ulteriori 122 milioni per la creazione delle superfici utili in agricoltura. Inoltre, la Svizzera sarà suddivisa in quattro perimetri.

Obiettivo RD/MN 95

Passaggio nel nuovo ambito MU dalla MN03 alla MN95: si tratta di cambiare i presupposti senza modificare le strutture.

Svolgimento: fino al 2004 i dati saranno emessi su MN03. A partire dal 2004 i dati saranno supportati sia su MN03 che su MN95. Dopo la conclusione di questo periodo transitorio, la gestione dei dati sarà effettuata su MN95.

Il nuovo articolo costituzionale sull'equiparazione finanziaria deve

- appoggiare di più le misurazioni
- portare all'apertura verso il catasto 2014
- coordinare meglio la legislazione sulle informazioni ufficiali nello spazio.

Il presidente ringrazia il relatore per il suo interessante intervento.

4. Cassa

Il consuntivo e il preventivo sono disponibili in sala.

Consuntivo 2000

La cassiera centrale Pascale Merz spiega il consuntivo che presenta un utile di Fr. 3886.85. Cassa centrale: patrimonio al 31.1.2001 Fr. 152 713.49

Cassa comm. formazione prof. e questioni di categoria: patrimonio al 31.12.2000 Fr. 17 675.15

I partecipanti non pongono nessun'altra domanda. I revisori hanno verificato i conti annuali. I revisori e il comitato centrale allargato raccomandano l'approvazione dei conti. L'AG segue questa raccomandazione all'unanimità. Il presidente ringrazia tutti i soci che hanno già versato la quota sociale 2001. Solo col pagamento puntuale delle quote sociali, l'ASTC è in grado di lavorare in modo ottimale e può contenere i costi di segreteria, porti e spese.

Preventivo 2001

La cassiera centrale fornisce alcune spiegazioni sul preventivo che prevede un deficit di Fr. 854.-. A seguito dell'aumento della quota sociale, il bilancio di quest'anno è stato equiparato.

Il CCAI raccomanda ai partecipanti di approvare il preventivo. L'assemblea dà seguito a questa richiesta, approvando il preventivo 2001.

5. Questioni professionali e contrattuali

Bernard Tardy, presidente della commissione, informa sui lavori della commissione.

Durante l'assemblea di Thun si è approvata la

nuova convenzione quadro che è entrata in vigore il 1.1.2001. Durante l'ultima riunione della commissione si è discusso di tale convenzione quadro e ne è risultato che la sua applicazione riscontra ancora varie difficoltà.

Assieme alla fattura della quota sociale 2002 invieremo anche un'inchiesta sui salari. Il presidente della commissione ringrazia sin d'ora per l'interesse e l'appoggio profuso.

Il 20 novembre la commissione si incontrerà con l'IGS. I temi principali da trattare saranno: richiesta di adeguamento totale al rincaro, domanda di un aumento – non ancora definito – del salario reale e interscambio di esperienze sulla convenzione quadro.

6. Formazione professionale e questioni di categoria

Roli Theiler informa sulle attività della sua commissione. Si è pubblicato un libro in cui sono elencati tutti i corsi offerti. Un flyer con tutti i corsi più attuali è allegato a tale libro. I corsi sono anche indetti in Internet e sulla VPK.

Come novità si è anche tenuto un corso preparatorio per EDP-LAP.

Il ciclo di studio si concluderà in autunno. Circa 20 partecipanti sosterranno l'esame. Per il nuovo ciclo di studio di tecnico del catasto, nella Svizzera tedesca gli iscritti sono 16 e in Romania 6.

In autunno la commissione terrà una riunione di chiusura dedicata alla pianificazione del futuro.

7. Elezioni

Rielezioni

All'assemblea generale si ripresentano per essere rieletti:

- Bernard Tardy, AG, presidente commissione questioni professionali e contrattuali
- Andreas Reimers, ZH, commissione per la formazione professionale e le questioni di categoria
- Etienne Bayard, VS, commissione per la formazione professionale e le questioni di categoria.

Tutti sono rieletti con un grande applauso.

Nuove nomine

Comitato centrale

La sezione di Zurigo propone Andreas Werner, Hettlingen, e Roman Burger, Zurigo, come nuovi membri del comitato centrale.

Ambedue sono eletti con un applauso. commissioni per la formazione professionale e le questioni di categoria.

La sezione Friburgo propone Martin Mäusli, Morat, come nuovo presidente centrale.

I colleghi della sua sezione aprono il suo mandato col suono di un campanaccio di mucca. Il nuovo presidente centrale, Martin Mäusli, ringrazia per la fiducia accordatagli.

Altamente motivato, intende raggiungere gli obiettivi seguenti:

- integrazione di tutti i gruppi linguistici nell'associazione
- progetto AZUBI (giovani in formazione)
- elaborazione di capitoli degli oneri per il comitato centrale, le commissioni e i vari organismi
- creazione di un organigramma dell'ASTC

Martin Mäusli ringrazia il suo predecessore, Paul Richle, per averlo aiutato a familiarizzare con il suo futuro mandato.

Revisori di cassa

In conformità agli statuti Urs Schreiber, GR, si ritira dal suo mandato di revisore. La sezione GR propone Simon Buner, Mels, come nuovo revisore. Egli è eletto all'unanimità.

Il presidente, Paul Richle, ringrazia le persone rielette e i nuovi eletti per la disponibilità ad impegnarsi per l'ASTC.

Non manca di ringraziare Urs Schreiber per il suo lavoro come revisore di cassa e gli consegna tre bottiglie di vino.

8. Mozioni

del comitato centrale:

fissazione della quota sociale 2001

Poiché il bilancio risulta pareggiato, il CCAI propone di lasciare a Fr. 170.– la quota sociale per il 2002.

Questa mozione è approvata con un'astensione.

Delle sezioni o dei soci

Non è stata presentata nessuna mozione.

9. Nomina a veterani

Il presidente centrale nomina veterani i seguenti soci ASTC che sono affiliati all'associazione da almeno 25 anni e che al contempo hanno raggiunto il 60.mo anno di età:

(vedi lista dei nominativi nel testo originale in tedesco)

Tre di questi soci sono presenti in sala per ritirare personalmente il loro attestato di veterano. Il presidente ringrazia i neoveterani per la fedeltà nei confronti dell'associazione e augura loro salute e prosperità per il futuro.

10. Comunicazioni e varie

1. Ieri si è conclusa la consultazione sulla nuova denominazione di disegnatore del cata-

sto. La nuova denominazione sarà «Geomatiker/Géomaticien/Geomatico». Nella primavera del 2002 usciranno i primi apprendisti con il titolo di «geomatico diplomato».

2. La nuova brochure professionale è già stata presentata a Thun ed è disponibile in tedesco, francese e italiano al prezzo di Fr. 10.– presso la segreteria centrale.

3. Jean-Pierre Kuhn, membro del CC dell'IGS, ci informa che è stata elaborata una guida sulla convenzione quadro. Egli sollecita i responsabili ASTC, che a novembre esamineranno la problematica, a trasmettere i punti di discussione in modo che li possa già trattare a livello di comitato. Inoltre, ringrazia Paul Richle per gli sforzi profusi a favore dell'ottima collaborazione tra l'ASTC e l'IGS.

4. Malgrado le modifiche delle disposizioni contrattuali, è sempre ancora possibile stipulare un'assicurazione collettiva per l'assicurazione complementare. L'ASTC ha un contratto con la VISANA e la CSS. I nostri soci hanno anche delle agevolazioni presso la compagnia assicurativa «Züritel». Informatevi.

5. Martin Gilg, membro CO per le giornate geomatichhe 2002, informa sull'andamento delle cose. Le giornate geomatichhe si terranno dal 13 al 15 giugno 2002 a Friburgo dove l'accento sarà posto sui «100 anni della geomatica svizzera».

6. Martin Mäusli, neoeletto presidente, ringrazia Paul Richle per il suo impegno pluriennale: 6 anni nella sezione VD, 15 anni nel comitato centrale e 7 anni in qualità di presidente ASTC. Come regalo di commiato, Martin Mäusli lo accompagnerà in un'escursione in montagna.

Il presidente centrale chiude la 71.^{ma} AG ringraziando: La sezione della Svizzera orientale e il CO delle giornate geomatichhe, gli espositori, gli inserzionisti e gli sponsor, gli ospiti per l'interesse dimostrato nei confronti delle problematiche e dei compiti dell'ASTC. I membri delle commissioni, i presidenti delle sezioni e i colleghi e le colleghe del CC per la preziosa collaborazione. L'interprete Raffaella Morosoli per la sua preziosa assistenza (il presidente le consegna un mazzo di fiori). I soci dell'associazione per la partecipazione personale all'AG.

Per il verbale: Pascale Merz